



Lire le message de la SICAE VS

A la demande de la commune de Valmondois pour l'éclairage public de s'éteint à 23h et s'allume à 5 heures du matin (horaires d'hiver), à l'aide des horloges installées dans les armoires EP.

L'ordre d'extinction matinal fonctionne par l'intermédiaire de notre Télécommande Centralisée à Fréquence Musicale (ci-après TCFM), l'aube est un instant de la journée où la perception lumineuse est difficile à appréhender. C'est pourquoi, à la SICAE VS, deux méthodes de détection sont couplées.

Une, est fondée sur l'envoi d'ordres jour/nuit par une horloge astronomique, à notre Télécommande Centralisée à Fréquence Musicale (ci-après TCFM), localisée à Labbeville. Cette TCFM envoie ensuite les ordres à vos postes de distribution qui gèrent votre éclairage public La deuxième est basée sur le niveau d'éclairement local, mesuré par un luxmètre également situé à Labbeville. Ces deux équipements, horloge astronomique et luxmètre, sont complémentaires.

En effet, si le luxmètre envoie un ordre nuit en pleine journée en raison d'un ciel obscurci par un épisode orageux, l'éclairage public ne se déclenchera pas, grâce à la sécurité de notre horloge astronomique. Et vice et versa, si le luxmètre détecte un niveau d'éclairement suffisant malgré l'avis contraire de l'horloge astronomique, l'éclairage public ne sera pas enclenché.